



OTTAWA
POLICE

2021

**RAPPORT
ANNUEL**

ottawapolice.ca

TABLE DES MATIÈRES

En chiffres	4
Le mot du président	5
Note du chef	7

NOS GENS

Les membres du Service de police d'Ottawa	9
Répondant à vos appels	11
Équité, diversité et Inclusion, Recrutement	13
Stratégie conjointe sur la violence et le harcèlement sexuel au travail (VHST)	15
Bien-être	17
Coût des services de police	19
Partenariats de financement par subvention partenariats de financement par subvention	22
Section des normes professionnelles	24
Initiatives conjointes	28
Interactions réglementées	30

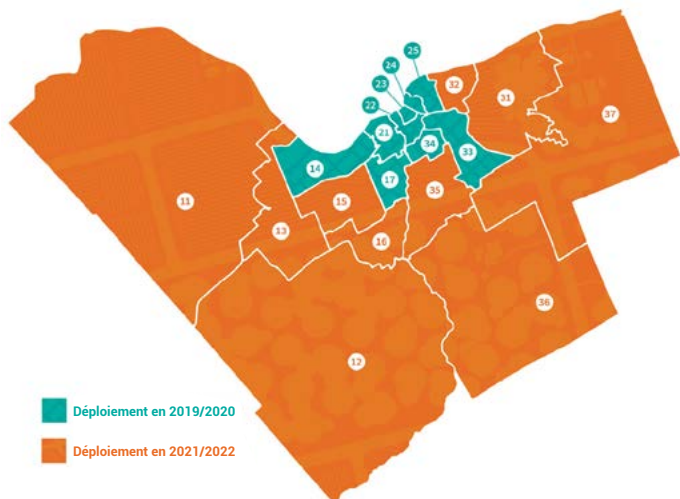
SECURITÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Équipes de ressources de quartier	34
La violence faite aux femmes	37
Prévention du crime	39
Sécurité routière	41
Appels de service	45
Community Satisfaction	47
L'Unité de la santé mentale	48
Unité des drogues	53
La traite de personnes	55
Unité des armes à feu et des Bandes de rue	57
Violence faite aux aînés	59
Crimes violents	60
Crimes non violents	61




SECTION 1
INTRODUCTION

En chiffres



Déploiement de les équipes de ressources de quartier

 **85** nombre de fois que la naloxone a été administrée par des agents



+ 44 %

augmentation du taux de signalement de crimes motivés par la haine et les préjugés (2021 : 260)

94 %

des appels de priorité 1 ont été traités dans un délai de 15 minutes



3 511

taux de criminalité pour

100 000 habitants



343,9 M \$
coût du maintien de l'ordre



82 fusillades en 2021 /
80 armes à feu criminelles saisies



19,5 M \$

financement obtenu grâce à des partenariats avec le secteur public et des subventions gouvernementales.



2 096

nombre de membres assermentés (61 %) et civils (29 %) du Service de police d'Ottawa

+ 17 %

augmentation du nombre d'incidents en santé mentale signalés à la police (2021 : 8 000)



+ 8 % augmentation des demandes de services

19 650 signalements en ligne /
337 200 cas traités par la répartition



LE MOT DU PRÉSIDENT



Le mot du président de la Commission de services policiers d'Ottawa, le conseiller Eli El-Chantiry

J'ai le plaisir, au nom de la Commission de services policiers d'Ottawa, de vous présenter le rapport annuel du Service de police d'Ottawa pour 2021.

Même si je n'ai réintégré la Commission qu'au début de 2022, je sais que notre service de police a été très occupé l'an dernier à faire ce qu'il fait de mieux : servir les citoyens de façon à assurer la sécurité communautaire.

Les corps policiers de tout le pays, et sans doute du monde entier, traversent une période très difficile. Les appels à réformer les forces de l'ordre se multiplient, notamment en vue de modifier la culture des institutions policières chargées de faire respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, et de mettre fin au racisme systémique.

Si l'on regarde le travail accompli par le Service en 2021, il semble qu'on ait vraiment pris cela à cœur. Des mesures concrètes ont été prises pour le faire évoluer et pour répondre aux attentes du public en ce qui concerne la façon dont les services policiers sont offerts dans la ville d'Ottawa, en abordant notamment la question de la culture interne. De son travail continu sur le Plan d'action

sur l'équité, la diversité et l'inclusion aux progrès réalisés en matière de recrutement et de bien-être des membres, et peut-être plus particulièrement aux investissements dans la création d'un milieu de travail exempt de violence et de harcèlement sexuel, le SPO a démontré son engagement envers un processus d'amélioration continue.

Le SPO ne cesse par ailleurs de faire face à une augmentation du nombre d'appels de service et de demandes opérationnelles, qu'il s'agisse d'incidents impliquant un danger imminent pour la vie, de manifestations et de protestations publiques à grande échelle, d'appels impliquant des personnes disparues, de crimes contre les biens et d'autres enjeux de sécurité publique. Je tiens à remercier personnellement tous les effectifs civils et assermentés du Service, y compris l'équipe de direction, pour leur dévouement continu et leur engagement à assurer la sécurité de tous les membres de notre communauté. Vous faites une différence et nous vous en remercions.

Le travail des membres des services de police est très visible pour le public. Cette année, le Service de police a reçu plus de 600 000 appels de service, dont plus du tiers nécessitaient une présence policière. Bien que la grande majorité des demandes de service soient traitées avec le plus grand professionnalisme, le plus grand soin et la plus grande compassion, il arrive qu'une intervention policière particulière laisse des citoyens avec plus de questions que de réponses; plus de mal que de bien; et plus de souffrance que de soutien.

Notre Service a évolué et continuera d'évoluer pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population. Quand vous lirez le rapport annuel de 2021, j'espère que vous serez inspiré par les diverses initiatives en cours et par l'orientation future du Service de police d'Ottawa.

Nous devons continuer à travailler ensemble, à nous mettre au défi les uns les autres et à bâtir le service de police que nous voulons dans la ville d'Ottawa.

Veillez agréer mes salutations distinguées,

Eli El-Chantiry, conseiller municipal

Président de la Commission de services policiers d'Ottawa

vision :

**Un partenaire
fiable de la
sécurité
communautaire**

mission :

**Assurer la
protection et la
sécurité de nos
communautés**

valeurs :

**Honneur
Courage
Service**



NOTE DU CHEF



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2021 du Service de police d'Ottawa (SPO).

Ce rapport contient des renseignements importants sur les initiatives que nous avons mises en œuvre et sur les progrès que nous avons réalisés.

Il donne également un aperçu du nombre d'appels de service, de nos délais d'intervention, des mesures que nous avons prises pour soutenir les victimes d'actes criminels, ainsi que d'autres données qui offrent une vue d'ensemble des services de maintien de l'ordre dans la ville.

En collaboration avec la collectivité, nous restaurerons la confiance du public. Nous luttons contre le racisme systémique et la violence faite aux femmes et faisons la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Nous intensifions nos efforts de sensibilisation pour voir à ce qu'il y ait une plus grande diversité parmi les candidats lors des processus d'embauche et contribuons à nos communautés par notre stratégie de police de quartier.

Nous établissons des partenariats et nous engageons dans notre parcours d'apprentissage auprès des communautés marginalisées et racialisées, notamment les communautés autochtones, noires, confessionnelles et 2SLGBTQQIA+, pour prendre en compte et apporter de réels changements.

Nous affirmons notre engagement à l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre de processus de référencement et de déjudiciarisation des appels pour les situations de crise de santé mentale et de toxicomanie, ainsi que de l'élaboration de mesures d'intervention, tenant compte du genre et de la diversité, dans les cas de violence familiale ou conjugale.

J'ai pris contact avec les dirigeants locaux pour m'assurer qu'ils savent que notre porte est toujours ouverte. Nous sommes leur partenaire au sein de la communauté et nous sommes attentifs et réceptifs aux commentaires qui peuvent améliorer les services. Nous collaborons également avec le Conseil sur l'équité police-collectivité, qui est un partenariat dont nous estimons la valeur.

Il nous faut aussi mettre en œuvre de nouvelles initiatives et mesures que sont :

- La mise en place conjointe d'un comité d'examen sur le recours à la force composé de policiers et de membres de la collectivité. Celui-ci sera chargé d'examiner les rapports sur les incidents de recours à la force par la police.
- La définition d'une nouvelle catégorie d'embauche représentative de notre collectivité diversifiée
- L'embauche d'un spécialiste des données sur l'équité et la race, afin de poursuivre les efforts antérieurs visant à accroître la production de rapports sur les données concernant le maintien de l'ordre (comme les contrôles routiers et les arrestations) et de créer une base centralisée de données communautaires pour améliorer la transparence.

Je m'engage à ce que nous poursuivions notre processus de changements culturels et systémiques de façon aussi ciblée.

Nous savons que nous ne pouvons pas y parvenir seuls. Nous valorisons le partenariat et la contribution de notre ville et des dirigeants communautaires, des voix et des communautés marginalisées, et de tous les résidents d'Ottawa qui comptent sur nos services.

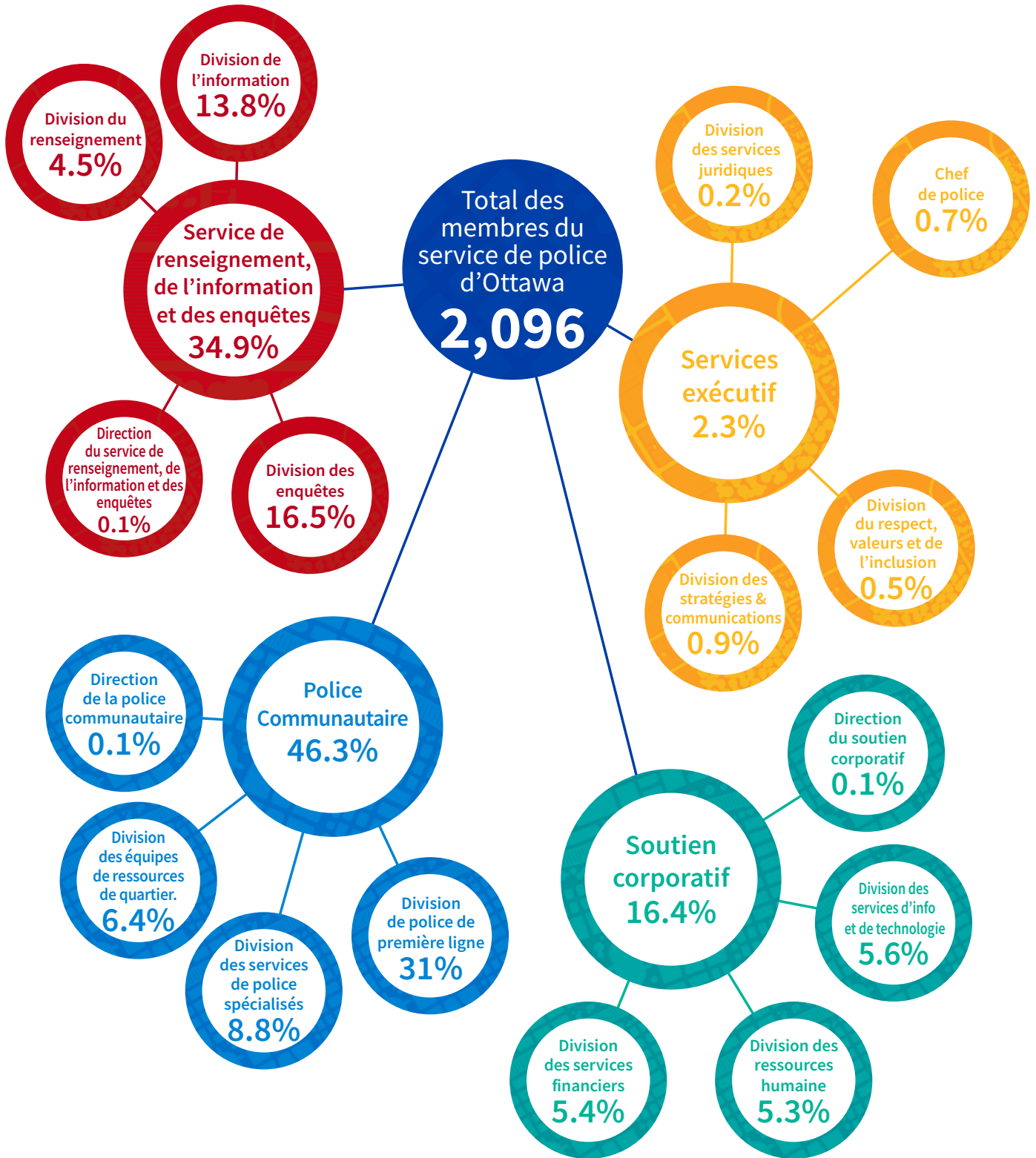
C'est en travaillant ensemble que nous irons de l'avant.

Je suis fier de faire partie du SPO et fier des gens avec qui je travaille, autant que de ma communauté d'Ottawa. Nous nous soucions de nos concitoyens et voulons être le service de police qu'ils méritent.

Steve Bell, chef par intérim du

Service de police d'Ottawa

SERVICE DE POLICE D'OTTAWA





RÉPONDANT À VOS APPELS EN 2021

Ce rapport contient non seulement des statistiques et des chiffres, mais aussi des témoignages de nos membres et des citoyens(ennes), qui contribuent jour à jour, à améliorer la vie de notre communauté.

Les enquêteurs de l'Unité des homicides ont mené à bien une enquête d'une durée d'un an pour s'assurer que l'homme et la femme responsables de la mort de la petite Chloe Guan-Branch, âgée de cinq ans, étaient poursuivis en justice. En juin 2021, le couple a été condamné pour négligence criminelle entraînant la mort, et aussi pour le manquement à l'obligation de fournir les choses nécessaires à l'existence.

Tout au long de l'année 2021, les agents de police du SPO ont répondu à de nombreux appels, par exemple pour retrouver un bébé de 11 mois souffrant d'un grave problème de santé après avoir été enlevé de son logement par sa mère le 3 juin.

Un mois plus tôt, un autre enfant avait été enlevé, un garçon de 8 jours. La suspecte était devenue amie avec la mère sur les réseaux sociaux et le jour de la fête des Mères, la suspecte s'est rendue au domicile de la mère, l'a arrosée de gaz poivré et a kidnappé son fils. Des voisins sont alors intervenus pour récupérer le bébé, puis ont retenu la femme jusqu'à l'arrivée de la police.

Des témoins ont déclaré que trois policiers du SPO ont sauvé la vie d'un homme qui avait sauté d'un balcon du septième étage d'un immeuble du centre-ville le 9 juin dernier. Des ambulanciers ont traité l'homme et l'ont emmené à l'hôpital pour des blessures auto-infligées avant que la police n'arrive.

En septembre, Jamal Gill, un résident d'Ottawa, était présent à un événement qu'il avait organisé au marché By, quand un individu lui a tiré dessus avec une arme à feu. De nombreux policiers ont poursuivi le suspect alors que l'agent Joseph Lalonde est venu à l'aide de Jamal. L'agent a posé un garrot sur la jambe de Jamal, ce qui a permis au jeune homme de se rendre à l'hôpital et de se rétablir complètement.

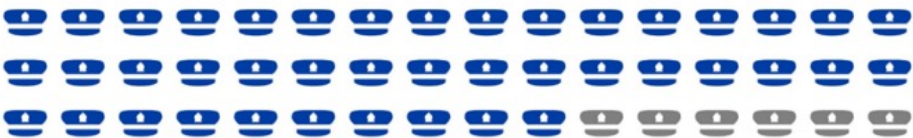
L'année 2021 a été marquée par l'ajout de 48 nouvelles recrues aux patrouilles qui, collectivement, forment la classe la plus diversifiée de l'histoire du SPO. Au total, 40 % de ces agents de police s'identifient comme des femmes, 6 % comme des autochtones et 50 % comme des membres d'un groupe racialisé. Parmi eux, on compte plus de 20 langues différentes, dont 46 % parlent le français. Grâce à cette diversité et à leur travail en tant que bénévoles auprès de nombreuses organisations locales, ces agents contribuent à l'enrichissement global de la communauté.

Trois membres du SPO ont été honorés par l'Ordre du mérite des corps policiers du Gouverneur général en raison de leurs contributions exceptionnelles au service de police et à la sécurité communautaire. Le sergent-major de cérémonie Steve Boucher (MOM), le sergent d'état-major retraite Roy Lalonde (MOM) et l'inspectrice Debbie Miller (MOM) ont été décorés de cette distinction.

Le SPO continue à approfondir son engagement envers la sécurité des femmes par l'embauche d'une conseillère principale à temps plein qui travaillera avec les sections d'enquête et les groupes communautaires en vue d'améliorer et de renforcer les interventions policières contre la violence à l'égard des femmes. Melanie Winwood a donc rejoint le service de police en octobre 2021.

Les atouts liés à la diversité de notre nouvelle cohorte de recrues

87,5 %
des 48 recrues s'identifient
comme faisant partie d'un groupe
marginalisé et/ou parlent une
langue autre que l'anglais.



se sont identifiées
comme étant des
femmes.



se sont identifiées
comme étant des
autochtones



se sont identifiées
comme étant des
membres d'un
groupe racialisé



parlent français



parlent deux
langues ou plus,
soit un total de
plus de 20 langues
particulières

En 2020, le Service de police d'Ottawa a reçu plus de 2 700 demandes d'emploi. Parmi celles-ci, 18 % étaient des candidates féminines et 36 % des candidats racialisés.



Premier service de police à effectuer ses séances d'information et ses entrevues et à faire passer ses tests de manière virtuelle pour l'ensemble du processus de recrutement.



Première cohorte à être embauchée (mars 2020) lors d'une pandémie pour faire l'apprentissage à la fois virtuellement et en présentiel.



Première agente à porter un hijab, embauchée en 2020.



La plus grande cohorte de l'histoire du SPO a été embauchée en mars 2020, avec 48 recrues.



L'élimination du processus des Services d'évaluation des candidats (SEC) a fait passer les candidatures, d'environ 600-650 par an à environ 2 700 par an.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (ÉDI)

Nous sommes déterminés à éliminer les obstacles systémiques et à faire des progrès dans notre cheminement vers un service de police plus équitable, inclusif et diversifié. Les avancées réalisées en 2021 dans le cadre du Plan d'action sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) ont été communiquées à la Commission de services policiers d'Ottawa (CSPO) en mai 2022. Cependant, nous savons que nous avons encore du travail à faire.

Nous avons collaboré avec des partenaires communautaires et des intervenants, comme le Conseil sur l'équité police-collectivité (CÉPC), pour mettre en œuvre les principales priorités du Plan d'action sur l'ÉDI.

Voici quelques-uns des points saillants :

- **Boîte à outils personnalisée utilisant l'optique de l'ÉDI** : En partenariat avec le Centre d'apprentissage en efficacité interculturelle, nous avons mis au point une boîte à outils personnalisée pour améliorer la prestation de services et les processus internes.
- **Outils de leadership et d'encadrement dans le domaine de l'ÉDI** : Nous avons organisé des ateliers de leadership et d'encadrement dans le domaine de l'ÉDI, portant sur l'apprentissage tenant compte des traumatismes, le racisme envers les Noirs et les évaluations de l'Intercultural Developmental Inventaire (IDI) (Inventaire du développement interculturel) pour tous les cadres supérieurs.
- **Stratégie en matière de santé mentale** : Le SPO a appuyé l'élaboration d'une stratégie communautaire en matière de santé mentale englobant un partenariat avec le plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités (PSBC) de la Ville et la création d'un conseil d'orientation composé d'intervenants.
- **Travail collaboratif sur la lutte contre le racisme** : Nous œuvrons avec des partenaires communautaires pour lutter contre le racisme systémique en passant en revue

nos politiques, en donnant de l'expansion à la collecte de données fondées sur la race notamment dans les rapports sur les incidents de recours à la force et finalement, en offrant de nouveaux outils de formation.

- **Formation sur l'ÉDI et les droits de la personne** : De nouveaux modules de formation ont été ajoutés à notre programme d'apprentissage, portant notamment sur la compétence interculturelle, la compréhension du racisme systémique, la sensibilisation à la culture autochtone et la prise de conscience qui tient compte des traumatismes.

Une attention particulière a été accordée aux initiatives de recrutement et au processus décisionnel du SPO, ainsi qu'au processus de mutation du personnel assermenté, afin d'éliminer un certain nombre d'obstacles systémiques au sein du Service.

En renforçant notre engagement envers les principes de l'ÉDI, nos efforts se sont reflétés dans la diversité de notre complément de recrutement de personnel assermenté nouvellement embauché en 2020, et continueront à être employés pour tous les recrutements futurs.

En 2021, le SPO avait pratiqué un gel de l'embauche, en raison des restrictions budgétaires. Le travail d'amélioration du processus s'est poursuivi, en incluant cependant, un réalignement de notre processus de sensibilisation et de recrutement, afin d'identifier les obstacles involontaires et d'attirer un bassin plus diversifié de candidats qualifiés. Nous sommes donc bien préparés pour l'embauche de 80 nouvelles recrues en 2022.

Bien que la direction du Respect, des valeurs et de l'inclusion (RVI) ait été créée pour faire office de centre d'expertise et de gestion globale du Plan d'action sur l'ÉDI, il reste que l'ÉDI est une priorité stratégique et opérationnelle que l'on peut voir à l'œuvre dans l'ensemble de l'organisation.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.ottawapolice.ca/fr/EDI.

Stratégie conjointe sur la violence et le harcèlement sexuel au travail (VHST)

En mars 2020, le Service de police d'Ottawa (SPO) et la Commission de services policiers d'Ottawa (CSPO) ont lancé une nouvelle initiative visant à s'attaquer à divers problèmes, notamment la disparité entre les sexes, le harcèlement et la violence dans le milieu de travail au SPO.

La Stratégie conjointe sur la violence et le harcèlement sexuel au travail (VHST) s'inscrit dans le cadre d'un engagement à long terme de la part des dirigeants du SPO et de la Commission de services policiers d'Ottawa de prévenir et comprendre ce phénomène, de soutenir et répondre de manière significative aux plaintes, de réduire le voyeurisme et de rétablir un milieu de travail sûr et équitable pour tous les membres. Elle cherche également à traiter d'autres cas aberrants liés à ce phénomène, notamment la discrimination fondée sur le sexe, le racisme et l'homophobie.

Le SPO a lancé un projet pilote avec Rubin Thomlinson (RT), un cabinet d'avocats indépendant, qui fera office d'agence

externe chargée de recueillir les plaintes et de mener des enquêtes sur le lieu de travail. Il a également chargé le cabinet RT d'évaluer la culture, les pratiques, les politiques et les procédures du SPO en matière de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail. Son rapport, en plus du plan d'action pour un lieu de travail plus sûr (PALTS), a été déposé lors de la réunion de la CSPO de janvier 2022 et contenait des projections pour l'avenir. Le cabinet RT avait formulé 18 recommandations, y compris, entre autres changements proposés : une responsabilisation accrue, un renforcement du leadership, un examen de toutes les plaintes en suspens, l'établissement d'un code de conduite clair, et l'embauche d'un enquêteur du Bureau de la gestion des conflits en milieu de travail qui agira en tant qu'organe neutre pour traiter les plaintes et mener les initiatives de sensibilisation à l'interne.

Le SPO reste déterminé à mettre en œuvre les 18 recommandations du rapport.



BIEN-ÊTRE

En 2021, le Service de police d'Ottawa (SPO) a lancé son nouveau Programme d'intervention précoce (PIP), afin d'identifier les membres qui pourraient avoir besoin de soutien et de fournir des ressources pour les aider dès les premières étapes d'un problème. Le PIP est un processus confidentiel permettant d'identifier les membres à l'aide de critères spécifiques et d'offrir de l'aide. Il s'agit d'une des méthodes disponibles par lesquelles les membres sont identifiés comme étant ceux ayant éventuellement besoin d'aide. Le programme est destiné à servir d'approche systématique axée sur les données pour mettre en évidence les membres qui pourraient avoir besoin d'une aide et qui auraient pu passer inaperçus.

L'objectif du programme est d'identifier à l'avance les risques ou les déclencheurs qui menacent le bien-être des membres et de leur fournir de l'aide au moment où ils en ont le plus besoin. Ces outils aident les superviseurs à proposer les soutiens nécessaires et à améliorer le bien-être général des membres.

Des seuils spécifiques ont été identifiés qui pourraient avoir un impact sur le bien-être des membres, et une série d'étapes ont été mises en place pour atténuer les effets négatifs. Dès qu'un membre atteint un seuil, comme une absence prolongée du travail, ou qu'il s'agit d'un événement plus grave, comme une intervention dans le cadre d'un appel de service impliquant un traumatisme, un courriel est envoyé à son supérieur hiérarchique. Les mesures recommandées peuvent être aussi simples que de prendre des nouvelles du membre et de lui demander comment il va, ou de l'orienter vers un professionnel de la santé ou vers le Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) pour atténuer les conséquences.

Bien qu'il faille des années pour que les données du PIP soient pleinement évaluées, les avantages immédiats et les besoins évidents démontrés par les statistiques de la première année prouvent que ce programme est essentiel pour la santé à long terme de ceux et celles qui ont choisi la carrière de policier.



COÛT DES SERVICES DE POLICE

Notre budget pour l'année 2022 reflète les opinions et réactions de la communauté ainsi que celles de nos membres, de même que notre Plan de sécurité communautaire et de bien-être de la Ville d'Ottawa.

Nous poursuivons notre travail de co-conception, de mise en œuvre et d'évaluation des façons d'aiguiller les appels au 911 des services de police vers le 311, le 211 ou vers d'autres prestataires de soins sociaux mieux adaptés. Cela permettra à un plus grand nombre de citoyens(ennes) vivant à Ottawa, de disposer des services appropriés en temps opportun.

Le budget 2022 est axé sur nos priorités stratégiques :

1. Faire évoluer la police communautaire (de proximité)
2. Moderniser les services de police
3. Favoriser le bien-être des membres
4. Renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion

ÉVOLUTION DES DÉPENSES, BUDGETS ET RÉSULTATS RÉELS, 2020-2021

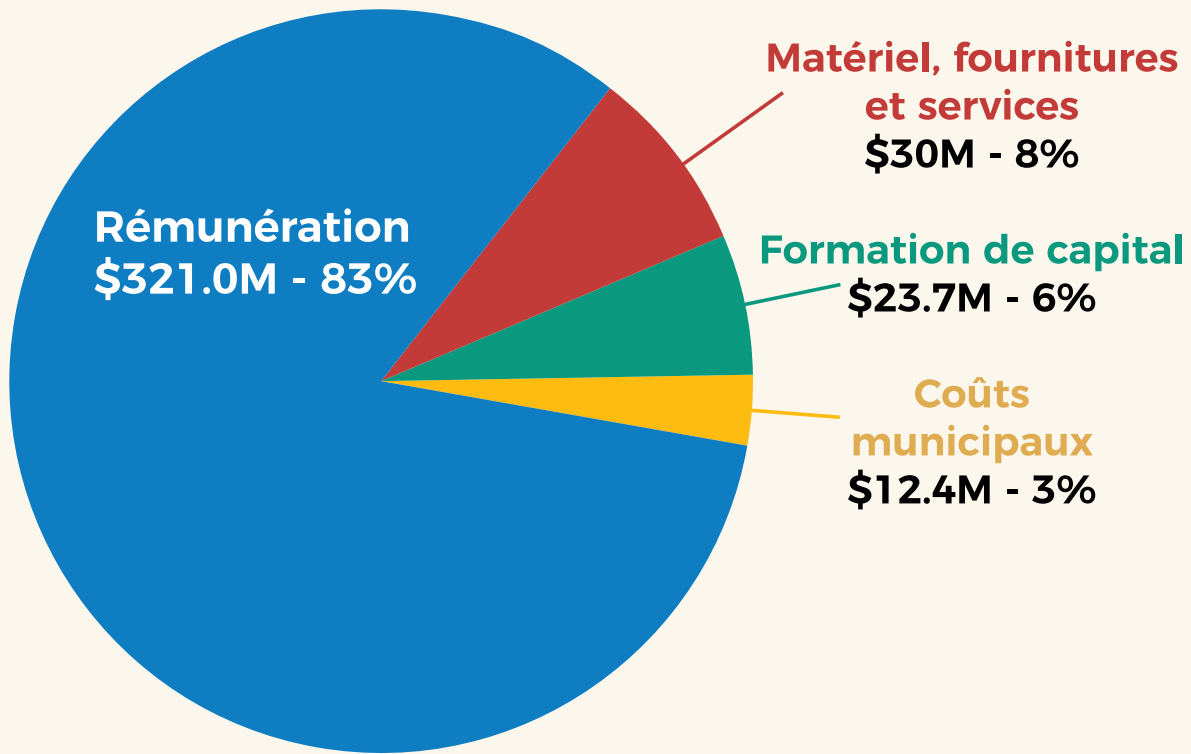
	2020		2021		moyenne sur 5 ans		Change %	
	Budget	montant réel	Budget	montant réel	Budget	montant réel	Budget	montant réel
Rémunération/avantages sociaux	296 044	296 456	307 034	317 392	283 501	289 415	3.7 %	7.1 %
Équipement et services	27 048	27 111	30 159	24 854	26 827	24 856	11.5 %	-8.3 %
Autres coûts internes	9 664	11 375	9 922	11 888	9 402	9 651	2.7 %	4.5 %
Charges financières	24 771	24 690	23 436	23 660	22 811	22 856	-5.4 %	-4.2 %
Coûts du parc automobile	4 495	4 702	4 664	5 452	4 386	4 998	3.8 %	16.0 %
Transferts/subventions	116	58	116	78	119	80	0.0 %	34.5 %
Total des dépenses brutes	362 138	364 392	375 331	383 324	347 047	351 856	3.6 %	5.2 %
Récupérations et dotations	(42 916)	(45 164)	(42 864)	(45 617)	(39 359)	(41 681)	-0.1 %	1.0 %
Total des dépenses nettes	319 223	319 229	332 467	337 707	307 688	310 175	4.1 %	5.8 %



Majoration de la taxe pour les services de police

Répartition du budget brut

2.0%



Budget de fonctionnement brut	387.1 M \$
Allocations de recouvrement	(4.3 M \$)
Budget de fonctionnement brut (moins les allocations de recouvrement)	382.8 M \$
Recettes	(38.9 \$)
Budget de fonctionnement net	343.9 M \$

En 2021, les recettes réelles ont dépassé de 5,2 millions de dollars le montant prévu au budget, soit 332,5 millions de dollars, pour atteindre le montant réel de 337,7 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 5,8 % par rapport à 2021 dépenses budgétées.

Pour plus de détails sur le budget du SPO, consultez le site du SPO www.ottawapolice.ca. Pour consulter le rapport financier annuel de 2021, visitez le site www.ottawapoliceboard.ca

Coût des services de police

2020 : 319.2 M \$

2021 : 337.7 M \$

PARTENARIATS DE FINANCEMENT PAR SUBVENTION

En 2021, le SPO a obtenu plus de 19,52 millions \$ grâce à un partenariat gouvernemental.
Ceux-ci sont décrits dans le tableau ci-dessous

Stratégie provinciale pour la protection des enfants contre les abus et l'exploitation sexuelle sur Internet 412 582 \$	Réduire la conduite avec des facultés affaiblies partout (RCFA) 51 088 \$
Financement du ministère de la Sécurité communautaire et des services correctionnels pour des équipes d'enquête spécialisées chargées d'enquêter sur des cas de leurre d'enfants en ligne et d'identifier leurs victimes.	Financement annuel du ministère des Services communautaires et correctionnels pour la réalisation de contrôles ponctuels pour la RCFA tout au long de l'année, mais aussi pour l'amélioration des mesures de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies, telles que le renforcement de l'application des lois sur les routes, les voies navigables et les sentiers.
Ministère de la Justice – Financement pour les victimes de la traite de personnes 99 198 \$	Programme provincial d'équipement de surveillance électronique (PPESE) 94 725 \$
Le ministère de la Justice administre le Fonds pour les victimes qui permet aux provinces, aux territoires et aux organisations non gouvernementales de demander un financement pour améliorer les services aux victimes. Il fournit également une assistance financière aux victimes de la traite de personnes dans certaines circonstances.	Le PPESE finance des activités axées sur le crime organisé et les crimes graves, ainsi que des initiatives axées sur les processus criminels.
Initiative des jeunes dans la police (IDP) 123 305 \$	Soutien fédéral pour le Programme des coûts extraordinaires des services de police dans la capitale nationale 1 125 000 \$
Financement du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse qui offre aux étudiants du secondaire de 15 à 18 ans des emplois d'été et d'hiver au sein du Service de police d'Ottawa. Ces jeunes renforcent les relations entre la police et la communauté tout en développant des compétences professionnelles qui pourraient mener à une carrière dans la police.	Le Programme des coûts extraordinaires des services de police dans la capitale nationale permet au SPO de récupérer les coûts des services de police directement liés au fait qu'Ottawa est la capitale du pays. Cette entente de cinq ans prévoit un recouvrement maximal de 14,25 millions \$ pendant sa durée. Le plafond du programme a été fixé à 2,25 millions \$ en 2020/21 et à 3 millions \$ par période de 12 mois de 2021/22 à 2024/25. En raison des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, qui ont entraîné l'annulation ou la réduction de la taille de nombreux événements, les coûts du Service de police d'Ottawa pour l'année en cours ont tendance à être inférieurs à ceux des années antérieures à la pandémie.
Transport sécuritaire des prisonniers (TSDP) 4 160 420 \$	Sécurité communautaire et maintien de l'ordre (SCM) 4 612 020 \$
La subvention provinciale de sept ans versée par le Fonds de partenariat des municipalités de l'Ontario (FPMO) compense les dépenses municipales engagées pour assurer la sécurité des tribunaux provinciaux et pour le transport des prisonniers.	Financement du ministère du Solliciteur général à l'appui de la Stratégie de sécurité communautaire et de maintien de l'ordre. Deux initiatives sont subventionnées : <ul style="list-style-type: none">– Promotion des services de police communautaire;– Promotion de la sécurité routière et de la circulation

Stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes

107 328 \$

La stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite de personnes, lancée en 2016, vise à accroître la sensibilisation et la coordination, à améliorer l'accès des survivants aux services et à renforcer les initiatives du secteur de la justice.

Ministère de la Sécurité communautaire et des services correctionnels – Stratégie de suppression de la violence armée

2 000 000 \$

Financement du ministère de la Sécurité communautaire et des services correctionnels. Financement provincial pour épauler la stratégie ciblée de lutte contre l'augmentation de la violence armée à Ottawa.

Financement pour l'application de la loi aux frontières

824 228 \$

Financement du ministère du Solliciteur général pour soutenir l'application renforcée de la loi aux frontières municipales de la ville d'Ottawa, conformément au Règlement de l'Ontario 293/21 pris en application de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence

Programme de vaccination

253 800 \$

Financement du ministère de la Santé pour soutenir le déploiement du programme de vaccination contre la COVID-19 et pour continuer à maintenir les programmes et services de santé publique essentiels, comme ils sont identifiés dans les plans de continuité des opérations en cas de pandémie approuvés par les conseils de santé.

Financement d'aide à la lutte contre la pandémie – Accord sur la relance sécuritaire

5 235 372 \$

Financement de la Ville et de la province pour couvrir les pertes de revenus et les dépenses supplémentaires (équipement de protection individuelle, protocoles améliorés de nettoyage) en raison de la pandémie.

Fonds pour la vérification et la responsabilisation – Projet 1 de 3

424 925 \$ (Financement au total)

Quartier-maître : Financement pour effectuer un examen de la prestation de services afin de déterminer les possibilités d'efficacité et de tirer parti de la technologie pour améliorer le processus de quartier-maître et l'intégrer à d'autres systèmes du SPO et/ou explorer les possibilités d'impartition.

Fonds pour la vérification et la responsabilisation – Projet 2 de 3

424 925 \$ (Financement au total)

Gestion spécialisée de l'actif : Financement pour effectuer un examen des processus opérationnels et une évaluation du système des processus actuels de gestion décentralisée des stocks et des biens dans l'ensemble de l'organisation des Services de police d'Ottawa.

Fonds pour la vérification et la responsabilisation – Projet 3 de 3

424 925 \$ (Financement au total)

Projet de remboursement des employés : Financement pour effectuer un examen des processus opérationnels et une évaluation du système et des processus actuels de dépenses des employés et de la petite caisse afin de cerner les possibilités d'intégration des services et des systèmes avec la Ville d'Ottawa et/ou de tirer parti des processus actuels des Services de police d'Ottawa et de les moderniser.

SECTION DES NORMES PROFESSIONNELLES (SNP)

Le Service de police d'Ottawa (SPO) valorise la confiance du public et s'efforce continuellement de faire preuve d'un haut niveau de diligence dans la conduite de ses opérations. L'une des façons dont nous cherchons à gagner la confiance du public est de nous assurer que nos niveaux de surveillance tiennent notre Service et nos membres responsables.

Les membres du public peuvent déposer leurs plaintes auprès du Bureau du directeur indépendant de l'examen des services policiers (BDIEP) (plaintes du public), et le Chef de police peut également ouvrir une enquête (plaintes générées à l'interne ou « plaintes du Chef »). En plus de régler les plaintes par des mesures disciplinaires officielles ou informelles, la Section des normes professionnelles (SNP) dispose de processus officiels pour résoudre les plaintes moins graves en recourant à la médiation, à des discussions encadrées, à la sensibilisation des parties concernées, à des formations de perfectionnement et à des réexamens des politiques. Ces processus favorisent souvent le dialogue et la compréhension mutuelle entre les plaignants et nos membres et constituent souvent un moyen plus efficace de résolution.

Au total, 582 plaintes du public et plaintes générées à l'interne ont été reçues en 2021, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à 2020. Ce chiffre dépasse la moyenne quinquennale. Les plaintes générées à l'interne ont augmenté de 30 %, tandis que les plaintes du public ont augmenté de 13 %. La hausse du nombre de plaintes générées à l'interne est en grande partie attribuable à un plus grand nombre de problèmes de comportements liés au Code de la route.

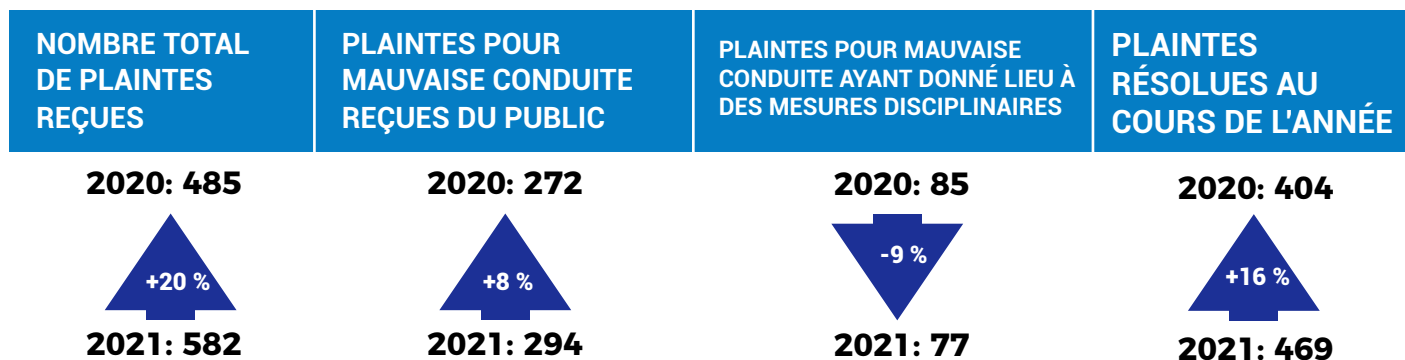
De ces 582 plaintes, 56 % ont été déposées par des membres du public et classées comme plaintes du public :

- 29 concernaient nos politiques et nos services.
- 182 ont été rejetées par le BDIEP sur la base de leur caractère frivole ou vexatoire, de leur dépassement de la limite de dépôt de six mois, ou du fait que la poursuite d'une enquête n'était pas justifiée par l'intérêt public
- Quatre d'entre elles ont été retirées par le plaignant avant d'être examinées par le BDIEP.
- Des 136 plaintes du public transmises aux fins d'enquête, 67 ont été retirées par le plaignant (dont 41 après la participation à un processus de règlement des différends); l'une d'entre elles a été résolue volontairement de façon informelle, une autre a été fusionnée à une autre enquête, 34 ont été jugées sans fondement après enquête et 33 faisaient toujours l'objet d'une enquête à la fin de l'exercice.

À la fin de 2021, deux plaintes générées à l'interne ont été jugées graves par nature et ont donné lieu à une audience disciplinaire officielle. 75 autres ont donné lieu à des mesures disciplinaires informelles, dont 73 ont été attribuées à des comportements liés au Code de la route. 102 plaintes générées à l'interne ont été jugées sans fondement après enquête, et 80 faisaient toujours l'objet d'une enquête à la fin de l'exercice.

Pour consulter le rapport complet, veuillez vous rendre sur le site Web de la Commission de services policiers d'Ottawa. De plus amples renseignements sur toutes les activités de la SNP et sur la manière de formuler une plainte sont disponibles à l'adresse suivante :

www.ottawapolice.ca



Plaintes reçues, 2020-2021 Type	2020	2021	Moyenne quinquennale	Variation réelle	Hausse 2020-2021 en %
Plaintes du public (politiques et service) ¹	13	29	20	16	23 %
Plaintes du public (conduite) ²	272	294	225	22	8 %
Sous-total Plaintes du public	285	323	244	38	13 %
Plaintes du Chef	200	259	200	59	30 %
Total	485	582	444	97	20 %

¹ Les plaintes relatives aux politiques se rapportent aux règles et aux standards de fonctionnement d'un service de police qui régissent la manière dont un policier fournit ses services. Quant aux plaintes relatives aux services, elles se rapportent à l'efficacité et à l'efficience avec lesquelles le service s'acquitte de ses fonctions.

² Les plaintes relatives à la conduite sont déposées en réaction au comportement d'un agent de police.



**POLICE
LIAISON**

Ottawa

POLICE

**POLICE
LIAISON**

POLICE
Ottawa

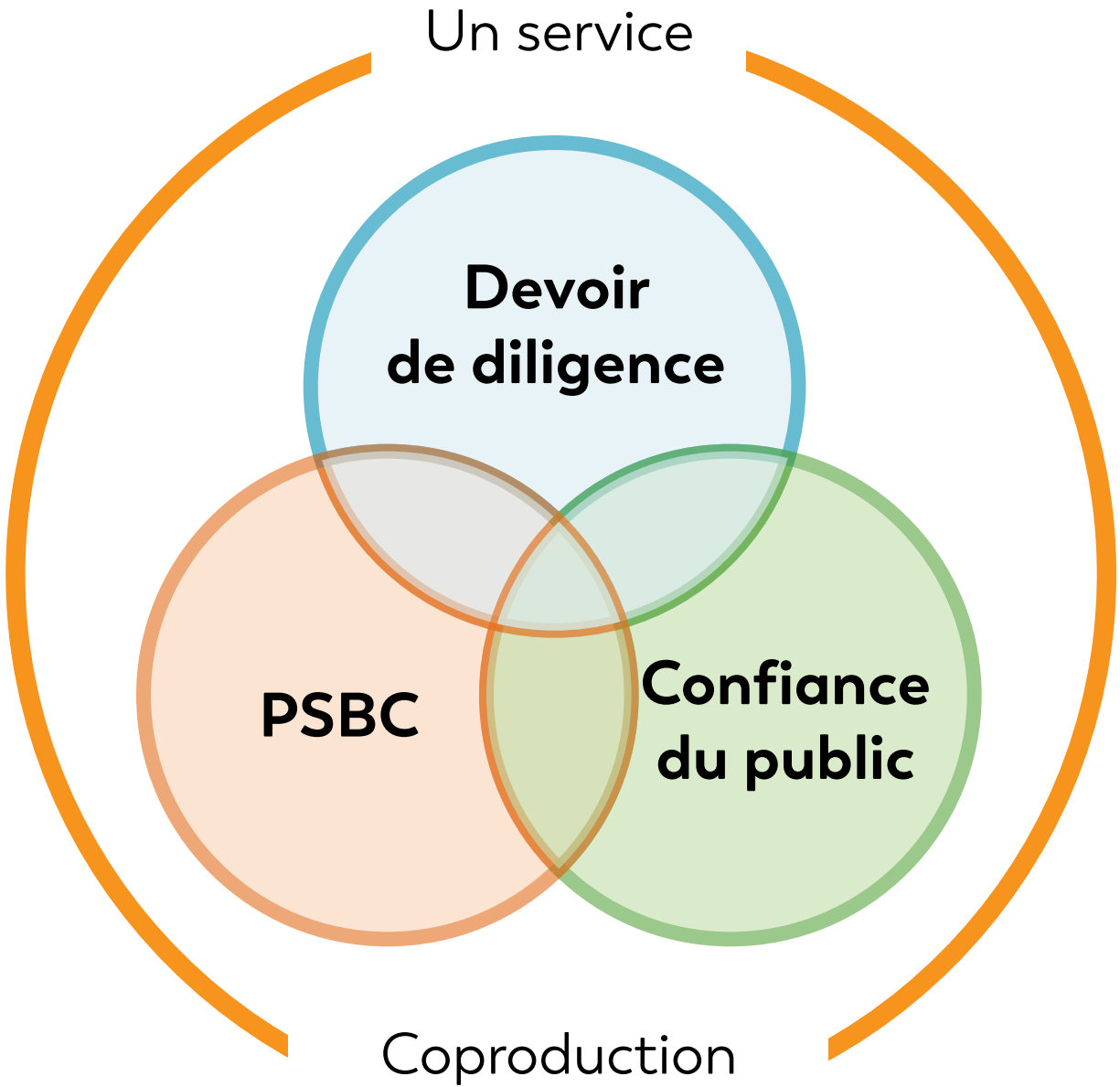
INITIATIVES CONJOINTES

Chaque année, le Service de police d'Ottawa (SPO) mène des initiatives conjointes avec d'autres services de police, pour appuyer les efforts de réduction de la criminalité et du désordre social, non seulement à Ottawa, mais partout dans la province.

Ces partenariats sont essentiels pour élaborer collectivement des stratégies d'application de la loi et d'action éducative et pour coordonner les efforts et recueillir des renseignements qui permettront de résoudre les problèmes endémiques liés à la criminalité.

En 2021, le SPO a travaillé avec ses partenaires policiers sur deux projets d'importance :

- **Le projet sur les homicides non résolus** : La SPO a mis sur pied un groupe d'étude sur les homicides non résolus pour examiner plusieurs dossiers en suspens, en collaboration avec le Service de renseignements criminels de l'Ontario (SRCO) qui a fourni de l'aide en matière de financement et de ressources.
- **Le projet Avalanche** : En coordination avec le SRCO, notre Unité des armes à feu et des bandes de rue a mené une enquête de plusieurs mois qui a mené à l'arrestation de quatre personnes et à la saisie d'armes à feu, de cocaïne, de fentanyl violet et de plus de 1 100 comprimés d'hydromorphone et de 100 comprimés d'oxycodone, dans un quartier de l'ouest d'Ottawa.
- **Le projet 0,08** : En coordination avec les partenaires des services de police de la région de la capitale nationale et MADD Canada, le SPO a mené un méga programme RIDE à différents endroits de la région d'Ottawa, axé sur la conduite avec facultés affaiblies et le permis de conduire progressif.
- **L'initiative relative à la circulation des véhicules utilitaires** : En collaboration avec le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) et d'autres partenaires des forces de l'ordre, le SPO a effectué des contrôles ciblés pour vérifier les véhicules utilitaires, afin de s'assurer qu'ils respectent les normes de sécurité.



INTERACTIONS RÉGLEMENTÉES

En mars 2016, le gouvernement de l'Ontario a présenté le Règlement 58/16, en vertu de la Loi sur les services policiers, intitulé « Collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances – Interdiction et obligations », et communément appelé le « Règlement sur les contrôles policiers de routine ».

Le SPO se conforme à cette interdiction et s'oppose à de telles pratiques. Le Service a veillé à ce que les membres aient suivi la formation obligatoire de huit heures élaborée par le Collège de police de l'Ontario et une table ronde d'experts provinciaux en la matière. Toutes les nouvelles recrues reçoivent la formation obligatoire.

En 2021, aucune tentative d'« interaction réglementée » n'a été enregistrée. Par conséquent, aucun renseignement identificatoire n'a été recueilli en 2021. Pour la cinquième année consécutive, le nombre d'interactions réglementées a diminué; toutefois, cette tendance semble être constante dans l'ensemble de la province.

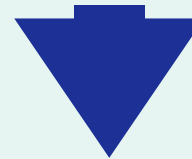
Le SPO s'engage à assurer un maintien de l'ordre professionnel et équitable. Nous continuerons de collaborer avec la communauté quant aux contrôles de routine et autres initiatives connexes, afin de veiller à ce que les services de maintien de l'ordre soient exempts de discrimination et exécutés de manière à promouvoir la confiance du public et à protéger les droits de la personne.

Pour consulter le Rapport annuel sur la collecte de renseignements identificatoires pour 2021, rendez-vous sur le site Web de la Commission de services policiers d'Ottawa.

Pour consulter le rapport du juge Tulloch, cliquez sur le lien suivant : www.ofm.gov.on.ca/sites/default/files/content/mcscs/docs/FR-Examenindépendantdescontrôlesde routine.pdf

NOMBRE DE TENTATIVES DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATEURS (INCIDENTS)

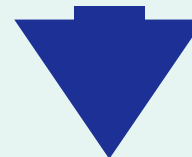
2020: 2



2021: 0

NOMBRE DE PARTICULIERS AUPRÈS DESQUELS DES RENSEIGNEMENTS ONT ÉTÉ RECUEILLIS

2020: 2



2021: 0



SECTION 3
NOTRE COMMUNAUTÉ



Nombre total d'appels

667 000



Entrés dans le système de réparation

337 200



Appels nécessitant la présence d'un policier

222 525



Appels provenant du public

146 725



Appels proactifs générés par les policiers du SPD

75 800

Priorité 1

1,830

Priorité 2

28,120

Priorité 3

53,120

Priorité 4

218,280

Priorité 5

3,990

Priorité 6

30,830

Priorité 7

1,190

Urgent

Non-urgent



Déclarations sur place

(compris les déclarations faites en ligne)

93 200



32 %

Infractions au Code criminel résolues



36 260

Infractions au Code criminel du Canada (hors circulation)



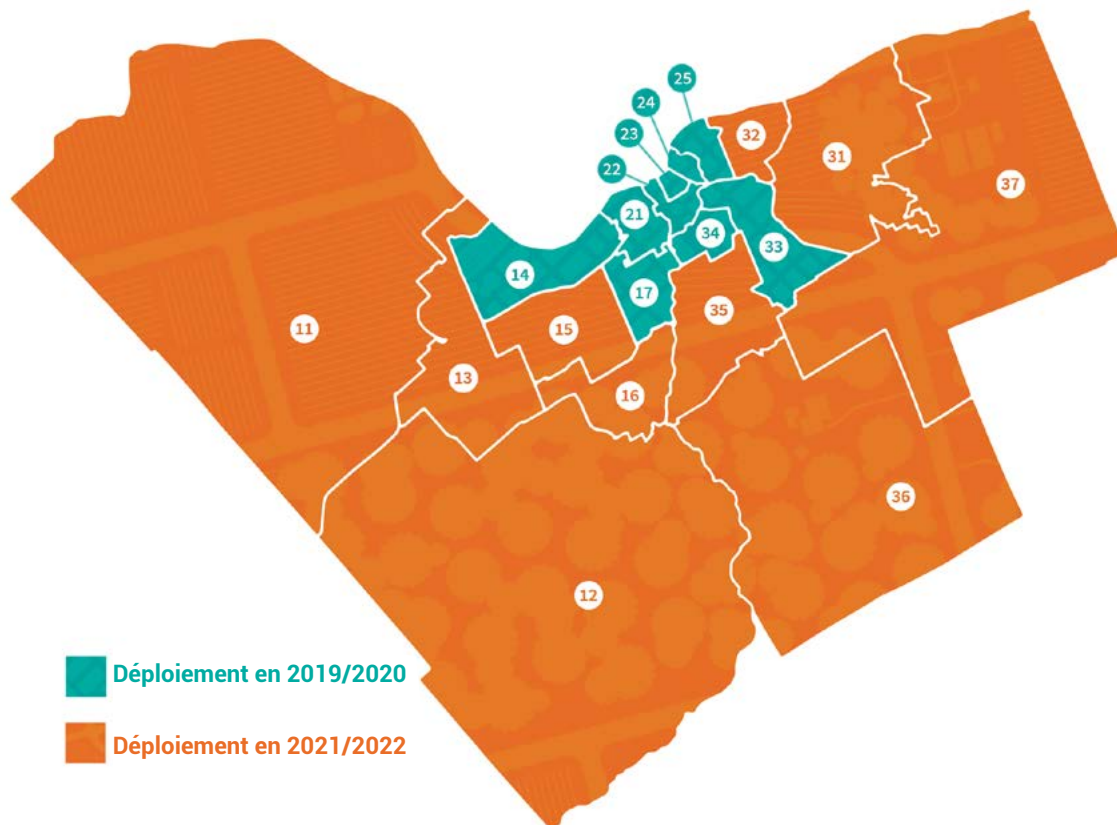
POLICE

POLICE

ÉQUIPES DE RESSOURCES DE QUARTIER

Dans le cadre de notre engagement à améliorer le maintien de l'ordre dans la communauté et à travailler à l'élaboration conjointe de solutions avec les résidents sur les questions de criminalité et de désordre social dans les quartiers de notre ville, le Service de police d'Ottawa (SPO) a mis en place ses équipes de ressources de quartier (ÉRQ) en 2019.

Ces équipes sont composées d'agents expérimentés qui rencontrent les dirigeants communautaires, les universitaires, les organisations non gouvernementales, les entreprises de la région et les résidents, afin de produire un plan de sécurité publique propre à chaque quartier. Ce plan prévoit notamment d'assurer la liaison avec d'autres organismes municipaux de première ligne, afin d'élaborer une approche communautaire globale pour résoudre les incidents.





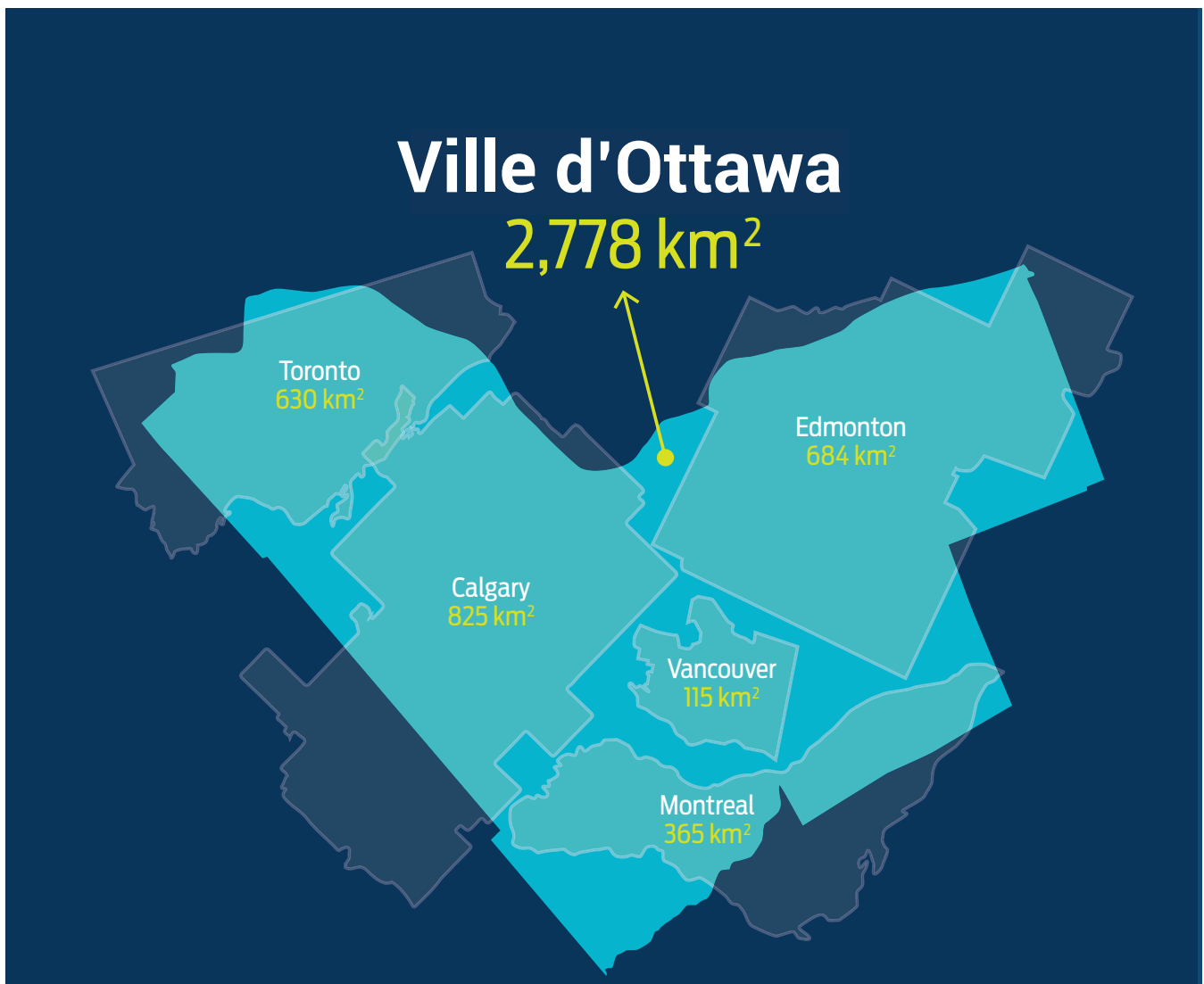
L'objectif est d'améliorer notre devoir de diligence, tout en renforçant la confiance du public. Nous verrons, avec la communauté, d'être un service soutenant l'élaboration du plan de sécurité et de bien-être communautaires (PSBC) de la Ville.

En 2019, les ÉRQ ont été lancées dans trois quartiers où le nombre d'appels à la police était plus élevé que d'habitude : Vanier/Overbrook, Heron Gate/Ottawa-Sud et Carlington/Caldwell.

En 2020, les ÉRQ ont été élargies pour inclure : les collectivités du marché By, de la Basse-Ville, de Sandy Hill, du centre-ville et de Bayshore.

À la fin de l'année 2021, le SPO a étendu ses ÉRQ aux banlieues, afin de mieux répondre aux besoins particuliers de ces zones rurales et suburbaines.

Ottawa a la plus grande superficie de couverture géographique pour les services de police par rapport à toute autre ville du pays. Au total, le SPO répond à des incidents répartis sur 2 778 kilomètres carrés. Il s'agit d'une superficie plus grande que les régions de Toronto, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver combinées.





LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La question de la violence faite aux femmes (VFF) demeure une priorité absolue pour le Service de police d'Ottawa (SPO) et, en 2021, le Service a pris des mesures pour aider davantage les victimes ou les survivantes de violence sexuelle et familiale.

Le SPO s'est engagé à établir de meilleurs partenariats avec les communautés autochtones locales. En collaboration avec les principaux intervenants, nous avons déterminé si un nouveau poste devait être créé au sein du Service. La mission du titulaire serait d'évaluer spécifiquement les risques pour les femmes et les adolescentes autochtones et également de leur fournir des soutiens et des services pour les détourner du système de justice pénale.

De fait, et en collaboration avec les leaders autochtones, un nouveau poste intérimaire de conseiller en sécurité des femmes autochtones (CSFA) a été créé. Dans le cadre de ces activités, une commission sur la sécurité des femmes autochtones (CSFA) a été mise sur pied et le SPO et le CSFA ont été invités à y siéger. Le conseiller occupe un poste contractuel et travaille en collaboration avec la communauté. À l'interne, la personne collabore avec plusieurs sections du SPO afin de déterminer les améliorations à apporter pour mieux servir ces femmes et ces jeunes filles dans le cadre du travail effectué sur la CSFA.

Le partage d'informations est effectivement une ressource incroyablement utile pour aider à atteindre les résultats communautaires souhaités pour ces femmes et ces jeunes filles. Au fur et à mesure que le titulaire acquerra de l'expérience, il sera continuellement évalué par le Service et ses partenaires, afin de déterminer son efficacité et de s'assurer qu'il sert correctement les personnes visées.

Le SPO collabore étroitement avec les agences de première ligne spécialisées en VFF, la communauté et les défenseurs des droits de la personne l'entremise de son Comité consultatif sur la VFF. La documentation du porte-parole

contre la violence domestique et sexuelle faite aux femmes est régulièrement passée en revue. En octobre, le Service a embauché un conseiller principal en VFF qui travaille avec ces organismes de première ligne, les militants et la communauté pour nous éclairer et nous aider à élaborer des politiques qui améliorent la sécurité globale des victimes ou des personnes ayant survécu à la violence sexuelle ou familiale.

Le SPO participe activement à plusieurs comités fédéraux et locaux pour s'assurer d'être bien informé des questions clés et, à son tour, élabore un cadre d'intervention solide pour soutenir les programmes luttant contre la VFF dans la capitale nationale. Il siège notamment au comité des victimes d'actes criminels de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), au sous-comité autochtone du Conseil communautaire sur l'équité (CCÉ) et à Prévention du crime Ottawa. Il héberge son propre comité consultatif sur la VFF afin de mieux collaborer avec les partenaires de première ligne.

Afin de garantir la transparence et d'assurer la coopération avec ces partenaires, le SPO publie, depuis le deuxième trimestre de 2020, les signalements d'infractions sexuelles qu'il reçoit, sur une base trimestrielle.

Alors que la pandémie de COVID-19 perdurait, nous avons constaté une baisse du nombre de signalements, en raison des restrictions sociales et de quarantaine imposées par la province. Les signalements d'abus sexuels en ligne ont toutefois continué d'augmenter, en particulier lorsque des jeunes étaient impliqués (en tant que victime ou suspect).

L'identification d'un enseignant pour des accusations d'agression sexuelle à la fin de 2020 a fait monter les statistiques aux premier et deuxième trimestres de 2021, après que 14 autres victimes se soient manifestées à la suite de la publication d'un communiqué de presse.



PRÉVENTION DU CRIME

Le Programme de logements multiples sans criminalité (PLMSC) du Service de police d'Ottawa (SPO) et ses inspections de l'Unité de la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) travaillent en tandem pour améliorer la sécurité des quartiers d'Ottawa.

Cette démarche à multiples facettes met en relation les agents de prévention du crime avec les propriétaires de logements locatifs et les propriétaires fonciers de la région, pour que ces derniers aient en main des évaluations de leurs emplacements et des recommandations sur la façon dont ils peuvent améliorer la sécurité globale de leurs biens et de leurs résidences.

Les inspections de l'Unité PCAM peuvent inclure des évaluations des zones environnantes, notamment les parcs et informer les propriétaires des outils à leur disposition, notamment de l'éclairage supplémentaire, pour accroître la sécurité de la propriété.

En 2021, notre équipe de prévention du crime a distribué des dépliants d'information à plus de 800 propriétaires de la région d'Ottawa.

Malgré la pandémie, nos membres de la prévention du crime ont continué de communiquer avec les propriétaires, au moyen de réunions virtuelles en ligne et de conversations téléphoniques. Il y a eu également une séance de formation annuelle du PLMSC pour les partenaires, à laquelle ont assisté 71 participants en 2021.

Parmi les autres actions éducatives, mentionnons la visite d'une mosquée d'Ottawa pour discuter des améliorations à la sécurité des participants, la tenue de webinaires sur Échec au crime et l'Unité PCAM et la présentation du travail que les agents de prévention du crime font auprès des nouvelles recrues du SPO.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les infractions au Code de la route prévues au Code criminel dans la ville d'Ottawa ont diminué de 10 % en 2021. De toutes ces infractions, celles liées à la conduite avec facultés affaiblies ou à une faible concentration de drogues dans le sang en représentaient 661 (ou 92 %); il s'agit d'une augmentation de 5 % depuis 2020.

Les contraventions de la Loi sur les infractions provinciales (Partie I) sont données en vertu de plusieurs lois provinciales. Les catégories d'avis d'infraction provinciale (AIP) comprennent les infractions relatives à la conduite d'un véhicule, aux documents, à l'équipement et au stationnement. Les infractions relatives à la conduite d'un véhicule font référence à celles qui surviennent lorsqu'un véhicule est en mouvement, y compris le fait de ne pas céder le passage ou de ne pas s'arrêter à un feu de circulation. Les infractions relatives aux documents font référence aux « infractions sur papier » comme celles liées aux assurances, aux licences et aux permis. Les infractions relatives à l'équipement sont liées à l'entretien d'un véhicule et à l'utilisation de l'équipement de sécurité comme les ceintures de sécurité et à l'utilisation d'appareils portatifs.

En 2021, environ 40 000 contraventions liées à la Loi sur les infractions provinciales en matière de circulation (Partie I) ont été données, ce qui représente une diminution de 17 % par rapport à 2020. Environ 60 % des contraventions émises en 2021 portaient sur des infractions au Code de la route.

Le nombre total d'accidents de la route a diminué de 5 % pour atteindre 10 809 en 2021. Les collisions avec dommages matériels représentent 82 % de l'ensemble des accidents de la route ayant fait l'objet d'une enquête par le SPO. Il y a eu 1 879 collisions causant des blessures et 20 collisions mortelles en 2021, soit quatre collisions mortelles de plus que les 16 collisions enregistrées en 2020. Quatorze conducteurs ont été tués en 2021; une augmentation par rapport aux 13 décès enregistrés en 2020. Le nombre de décès

impliquant des passagers en 2021 est resté stable, avec un en 2020 et un en 2021. Aucun cycliste n'est décédé sur les routes en 2021, ce qui se situe dans le droit-fil de l'absence de décès de cycliste sur les routes en 2020; par contre, cinq piétons ont été tués; soit, trois de plus qu'en 2020.

Le Service de police d'Ottawa (SPO) s'est engagé à travailler avec ses partenaires pour améliorer la sécurité de tous les usagers de la route, qu'ils se déplacent à vélo, à pied ou dans leur véhicule.

Les membres de l'équipe de la Section de la circulation travaillent à sensibiliser le public au Code de la route et à l'appliquer de manière proactive, y compris pour ce qui est des inspections de véhicules commerciaux. Ils collaborent avec notre partenaire du Programme d'amélioration de la sécurité des routes à Ottawa dans les domaines du respect des limites de vitesse, du port de la ceinture de sécurité et de la distraction au volant.

Au cours des deux dernières années, l'équipe de la Section de la circulation a mené le projet Noisemaker, qui a permis de coordonner des mesures policières proactives avec l'OAR, la patrouille de première ligne et nos équipes de ressources de quartier (ÉRQ), afin de résoudre des problèmes notamment les manœuvres périlleuses, la vitesse et le bruit excessif des silencieux sur les véhicules.

Chaque année, le projet Noisemaker connaît un grand succès, non seulement en identifiant les conducteurs problématiques, mais aussi en sensibilisant le public aux questions de sécurité routière. Ce résultat est en grande partie dû au fait que les résidents de la région d'Ottawa faisant des signalements en ligne, ce qui nous aide à identifier les zones problématiques de la ville, à mieux orienter nos ressources et à lancer nos initiatives d'application de la loi.

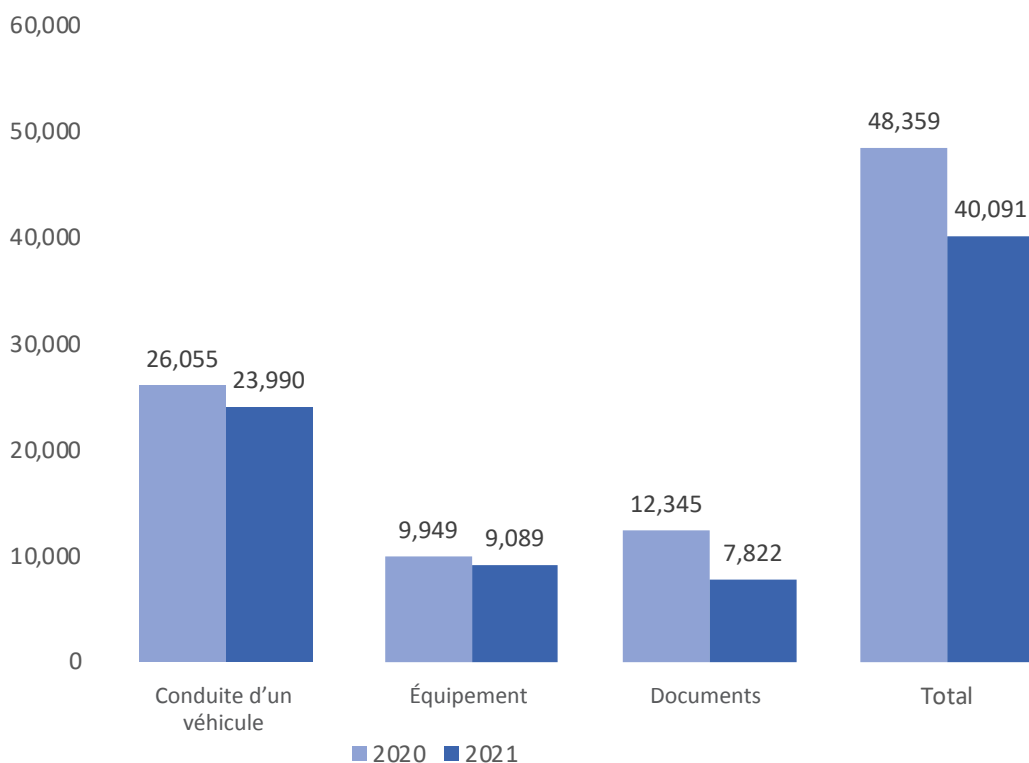


POLICE

MENU ON/OFF MODE ENTER

BRAD 000

Avis d'infraction provinciale, 2020-2021



En plus du projet « NoiseMaker », l'équipe de la Section de la circulation joue un rôle déterminant dans l'escorte et la sécurité des dignitaires en visite, dans l'organisation de toute manifestation de grande envergure dans la ville, dans les interventions à la suite d'appels à l'aide de la première ligne ou d'autres sections du SPO, dans l'élaboration de campagnes de sensibilisation sur la sécurité des bateaux et des sentiers grâce à l'Unité marine, de plongée et de sentiers qui patrouille toutes les voies navigables d'Ottawa, ainsi que dans les initiatives de sensibilisation du public visant à réduire le nombre de collisions mortelles sur nos routes et autoroutes.

L'équipe a également été chargée de coordonner les fermetures de ponts conformément aux ordonnances provinciales pendant la pandémie de COVID-19. Nous travaillons également en collaboration avec nos partenaires policiers de la région de la capitale nationale pour mener d'importantes initiatives de sécurité, comme notre programme RIDE.









N. PAULIN

Front Desk
Services Agent
Agent de Réception



APPELS DE SERVICE

NOMBRE TOTAL D'APPELS DE RÉPARTITION	APPELS D'URGENCE DE PRIORITÉ 1	RENDEMENT DE L'ÉQUIPE D'INTERVENTION DE PRIORITÉ 1 (pt %)	TEMPS DE SERVICE (h)
2020: 314 400	2020: 2 800	2020: 95 %	2020: 282 000
 +7%	 -36%	 -1%	 +11%
2021: 337 200	2021: 1 800	2021: 94 %	2021: 314 000

En 2021, le SPO a reçu environ 667 000 appels de service. Ces appels comprenaient les communications de l'Unité de déclaration de la police, les appels à la centrale téléphonique, le 911 et d'autres appels d'urgence.

Parmi ces appels, environ 337 200 ont été entrés dans le système de répartition assistée par ordinateur (RAO), ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2020. La présence de la police sur les lieux a été requise dans environ 66 % de tous les appels entrés dans le RAO. Environ 1 800 appels ont été classés comme étant de Priorité 1, ce qui représente une diminution de 36 % par rapport à 2020. Les appels sont identifiés comme étant de priorité 1 lorsqu'il y avait une menace imminente pour la vie, un danger réel ou potentiel de dommage corporel ou de mort, ou des crimes en cours ou des crimes imminents. La police est arrivée sur les lieux dans les 15 minutes suivant les appels de Priorité 1 dans 94 % des cas l'année dernière, soit le même nombre qu'en 2020.

Le temps de service désigne le temps cumulé (en heures) que les policiers passent à répondre et à traiter les appels de service du public. La mesure du temps de service est utilisée pour la planification opérationnelle et le déploiement du personnel. En 2021, le temps de service a augmenté de 11 % pour atteindre 314 000 heures. En 2021, le temps de service était de 6 % supérieur à la moyenne quinquennale de 295 547 heures.



SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ

Le Service de police d'Ottawa (SPO) a publié en 2021, au terme d'un vaste processus de consultation des communautés, un sondage sur son site Web pour recueillir les commentaires des parties prenantes, des résidents et des groupes communautaires. Celui-ci a également été diffusé sur le site Web de la Commission de services policiers d'Ottawa (CSPO), a été traduit en plusieurs langues et a fait l'objet de campagnes de sensibilisation exhaustives dans les médias traditionnels, les médias sociaux, auprès de personnes-ressources et de réseaux, et auprès de groupes traditionnellement marginalisés. Le sondage a été mené auprès de plus de 3 200 personnes entre le 1er septembre et le 1er octobre.

Le résultat montre que les résidents sont globalement plus satisfaits qu'insatisfaits de la qualité du service du SPO, bien que le niveau de satisfaction ait reculé. À la question sur la qualité du service, les réponses des participants étaient mixtes : 42 % ont indiqué être très satisfaits/satisfaits, 23 % étaient neutres et 34 % étaient insatisfaits/très insatisfaits. Le taux de satisfaction a diminué par rapport à celui du sondage d'opinion publique du SPO réalisé en 2018, où 60 % étaient satisfaits/très satisfaits, 21 % neutres et 15 % insatisfaits/très insatisfaits.

Environ trois quarts des répondants ont une confiance dans les services de police d'Ottawa, toutefois cette confiance semble s'être érodée. On a demandé aux répondants d'indiquer leur niveau de confiance envers le SPO : 42 % ont dit avoir une confiance très élevée ou élevée envers le SPO, 30 % ont dit avoir un niveau de confiance modéré, tandis que 29 % ont dit avoir que peu ou pas de confiance envers le SPO. Comparativement aux données de 2018, la confiance paraît s'être érodée puisqu'à l'époque, 55 % indiquaient avoir une confiance très élevée ou élevée vis-à-vis le SPO, 33 % une confiance modérée, et seulement 10 % peu ou pas de confiance.

La perception négative est la plus élevée parmi certaines populations marginalisées. Selon l'analyse démographique des répondants ayant indiqué des niveaux élevés d'insatisfaction et des niveaux faibles de confiance, les sentiments négatifs envers la police sont plus importants chez plusieurs groupes : les jeunes répondants, les répondants s'identifiant comme transgenres/autres genres, les non-hétérosexuels, ainsi que les personnes dont le niveau d'éducation est plus élevé, les citoyens à faible revenu et les habitants des zones urbaines de la ville.

Les opinions sur le SPO sont à la fois positives et négatives. Les répondants ont évalué le SPO en fonction de divers aspects du service et ont accordé la note la plus positive dans les domaines suivants : la sécurité des événements publics (48 % de réponses positives), la prestation de services en anglais et en français (46 % de réponses positives) et la réponse aux appels d'urgence (43 % de réponses positives). Toutefois, le SPO a été jugé moins favorablement (très mauvais/mauvais) sur les points suivants : la réduction de la violence liée aux armes à feu et aux gangs (43 % de réponses négatives), l'utilisation efficace des ressources financières et des ressources humaines (36 % de réponses négatives) et la prévention de la criminalité (35 % de réponses négatives).

Visitez le site web de la Commission de services policiers d'Ottawa (CSPO) pour consulter le rapport complet.

STRATÉGIE D'INTERVENTION EN SANTÉ MENTALE



Démarche de consultation pour une stratégie d'intervention en santé mentale du SPO

Aperçu d'une proposition dirigée par la collectivité

25 janvier 2021

OTTAWA
POLICE

En janvier 2021, le Service de police d'Ottawa (SPO) a annoncé son approche de consultation pour une nouvelle stratégie d'intervention en santé mentale.

Le rapport décrit la création d'un cadre de travail dirigé et piloté par la communauté pour répondre aux appels de service concernant les personnes en situation de crise de santé mentale. Il prévoit d'examiner la façon dont la police réagit aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale et d'y apporter des améliorations. Il a également mis en évidence la nécessité d'élaborer des mesures coordonnées pour cerner les lacunes dans les services et fournir les ressources municipales appropriées aux personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, conformément au plan de la Ville pour la sécurité et le bien-être de la communauté (SCB).

Dans les mois qui ont suivi, la SPO a sollicité des partenaires externes pour l'aider à former un Conseil d'orientation qui va mettre au fait la police des besoins propres à la collectivité et créer une stratégie plus large et plus souple qui servira mieux le secteur vulnérable d'Ottawa.

Nos partenaires du réseau qui ont contribué à l'élaboration du Conseil d'orientation sont :

- Le Réseau de toxicomanie et de santé mentale de Champlain;
- Les enfants avant tout - Santé mentale et toxicomanie;
- La Coalition pour le Cadre de développement communautaire;
- Coalition de soins de santé à Ottawa pour la communauté de race noire;
- Le Partenariat local pour l'immigration d'Ottawa - Table sectorielle sur la santé et le bien-être;
- Les centres de ressources et de santé communautaires;
- La ville d'Ottawa;
- Santé publique Ottawa;
- Le réseau des hôpitaux du premier palier;
- Le service paramédic d'Ottawa; et
- Réseau de soutien d'immigration francophone de l'est de l'Ontario.

Le 28 mars 2022, le Conseil d'orientation a embauché deux nouveaux experts en la matière à titre d'administrateurs qui ont été chargés de faire progresser la stratégie, notamment par la mise à jour du plan de travail, l'établissement d'un budget et l'élaboration d'un cadre de mobilisation avec les dirigeants communautaires investis et les organismes de première ligne.

De plus, le Conseil d'orientation a chargé la Ville d'embaucher un cabinet d'experts-conseils dont la mission sera d'évaluer les services existants dans la ville d'Ottawa (211, 311, 911, les lignes d'urgence et autres services), afin de déterminer comment ils peuvent être mieux intégrés pour aider les personnes qui en ont le plus besoin. Le cabinet évaluera également des modèles d'intervention en santé mentale utilisés par d'autres services de police et présentera ses conclusions.

L'objectif est d'identifier les lacunes dans les services, en particulier au sein des communautés marginalisées ou mal desservies de la ville.

Une fois le rapport de consultation reçu, le Conseil d'orientation le distribuera aux membres de la communauté et aux intervenants afin de solliciter des commentaires au niveau de la population. Il se réunit encore toutes les deux semaines pour travailler au cadre d'élaboration et d'engagement; celui-ci prévoira des occasions pour les résidents et les personnes ayant une expérience vécue de partager leurs points de vue.



L'UNITÉ DE LA SANTÉ MENTALE (USM) DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

L'Unité de la santé mentale (USM) du SPO s'occupe actuellement à environ 480 dossiers liés à la santé mentale par mois. Il peut s'agir d'intervenir en temps réel à des incidents lors de déplacements avec l'équipe mobile de crise de l'Hôpital d'Ottawa, de faire des visites à domicile pour jeter un coup d'œil sur les personnes qui ont des problèmes de santé mentale permanents, de rencontrer des résidents qui ne sont à l'aise que lorsqu'ils s'adressent directement à l'USM pour obtenir du soutien, de répondre à un appel à l'aide de la patrouille de première ligne, d'agents s'occupant des personnes disparues ou de jeunes, ainsi que travailler en collaboration avec les hôpitaux de la région, les médecins, les infirmières psychiatriques et les travailleurs sociaux.

En 2018, la SPO a adopté le système HealthIM, qui est un outil d'évaluation permettant aux agents de déterminer comment procéder lors d'une interaction

avec une personne en crise de santé mentale. Le logiciel fournit des conseils aux agents sur les étapes à suivre et aide à détourner les personnes en crise du système de justice pénale, en leur fournissant les bons soutiens au bon moment. Les services d'urgence et d'évaluation psychiatrique des hôpitaux de la région peuvent utiliser les données recueillies pour accélérer le transfert des patients à l'hôpital et les examiner pour s'assurer de voir leurs problèmes émergents, observés par les agents.

Le formulaire du système HealthIM est joint à un dossier et cela génère automatiquement un rapport qui est envoyé aux quatre agents et au sergent de l'USM du SPO. Ceux-ci les passeront en revue et effectueront un suivi, au besoin. Les agents de l'USM surveillent également tous les dossiers pour déceler les indicateurs de santé mentale, afin de s'assurer que toute mesure de soutien ou intervention supplémentaire est nécessaire.



POLICE

7217

7223

POLICE

UNITÉ DES DROGUES

En 2021, le Service de police d'Ottawa (SPO) a répondu à plus de 650 appels pour des cas de surdose présumée, où la police a utilisé le Narcan, 85 fois.

L'Unité des drogues et des crimes de rue a poursuivi son travail en appuyant Santé publique Ottawa (SPO) et le ministère de la Santé de l'Ontario dans le cadre d'initiatives d'actions éducatives et du déploiement de leurs programmes qui visent à fournir des trousse de naloxone gratuites aux personnes les plus vulnérables et aux personnes qui s'occupent d'elles. La naloxone, lorsqu'elle est utilisée rapidement lors d'une surdose présumée, peut inverser les effets des opioïdes, sauvant ainsi des vies.

En 2017, la province a mis en œuvre sa Loi sur le bon samaritain qui protège les personnes qui aident les victimes de surdoses de drogue de toute responsabilité

dans leur tentative de leur venir en aide.

L'Unité des drogues et des crimes de rue du SPO a continué de se concentrer sur l'éducation du public sur les dangers des substances illicites dans la collectivité, notamment par sa saisie de près de 2 500 grammes de fentanyl l'an dernier, ce qui aurait pu entraîner plus de 2,5 millions de doses potentiellement mortelles. L'objectif est toujours d'informer les résidents en temps opportun afin de sauver des vies, en particulier parmi les populations vulnérables.

Les membres de l'Unité ont également collaboré avec l'Unité de lutte contre les motards de la PPO pour mener des enquêtes sur le crime organisé, le trafic de drogues, les infractions liées aux armes à feu et les dossiers d'homicides connexes. En 2021, les agents de l'Unité des drogues et des crimes de rue ont intercepté 13 armes à feu criminelles.



Fentanyl violet découvert lors d'une perquisition de la police en 2021



LA TRAITE DE PERSONNES

En 2021, l'Unité de lutte contre la traite de personnes (ULTP) du Service de police d'Ottawa (SPO) a élargi la portée de sa trousse d'outils d'enquête et de collecte de renseignements en intégrant un agent du SPO et un analyste de la criminalité à la Stratégie ontarienne des corps policiers conjugués axée sur le renseignement sur la traite de personnes, dirigée par la Police provinciale de l'Ontario (PPO).

Cette démarche coordonnée a aidé l'ULTP à mieux identifier les victimes ou les personnes ayant survécu à l'industrie du sexe qui sont souvent transportées d'un endroit à un autre en Ontario. Elle a également permis l'échange de renseignements indispensables entre les corps policiers, ce qui nous a permis de poursuivre pleinement les responsables et d'aider à identifier et à soutenir les plus vulnérables.

L'ULTP se concentre sur l'aide aux victimes et aux personnes ayant survécu à l'industrie du sexe et à l'exploitation sexuelle, ainsi qu'aux abus. L'ajout d'une personne spécialisée dans le soutien aux victimes à l'ULTP, il y a plusieurs années relie ces victimes et survivants à un vaste réseau d'organismes et de soutiens externes, ce qui les aide à sortir du cycle de l'abus et de l'exploitation.

Bien que la pandémie actuelle de COVID-19 ait eu un impact sur le nombre de dossiers et les taux d'élucidation, il est important de noter que certains cas sont initialement classés comme des affaires simples (des appels à la suite de perturbations ou de vols à l'étalage), puis grâce au processus d'enquête, les victimes de la traite sont identifiées et aidées. La majorité des cas de l'ULTP sont complexes et il faut parfois des années au survivant ou à la victime pour comprendre pleinement leurs mauvais traitements, trouver le courage de se manifester et avoir confiance que des soutiens se sont accessibles à long terme. L'ULTP tire parti de l'expertise des organismes de première ligne à Ottawa pour offrir une solution holistique aux personnes qui souhaitent se retirer. Souvent, les victimes ou les survivants communiquent directement avec la personne spécialisée dans le soutien aux victimes à l'ULTP pour obtenir de l'aide.



UNITÉ DES ARMES À FEU ET DES BANDES DE RUE

En 2021, le Service de police d'Ottawa (SPO) a constaté une augmentation du nombre de fusillades dans toute la ville alors que la deuxième année de la pandémie de COVID-19 se poursuivait.

Au total, les agents ont saisi 80 armes à feu liées à des actes criminels et répondu à 82 appels de service liés à des tirs d'armes à feu.

Les membres de l'Unité des armes à feu et des bandes de rue continuent de constater que les jeunes délinquants utilisent de plus en plus souvent des armes à feu pour résoudre des conflits, même les plus simples. L'unité travaille en étroite collaboration avec les équipes de ressources de quartier (ÉRQ) du SPO, les patrouilles de première ligne et d'autres sections à l'échelle du Service pour coordonner les efforts et les interventions face à ce problème en constante évolution.

Le SPO est l'un des 21 organismes partenaires qui ont travaillé à l'élaboration de

La Stratégie d'Ottawa relative aux bandes de rue et à la violence dans les rues (SOBRVR). Cette stratégie prévoit la mise en œuvre d'une approche à quatre piliers pour résoudre les problèmes liés à la violence dans les rues et aux activités des bandes de rue : Cohésion communautaire, Prévention, Intervention, et Application de la loi et répression.

Nous avons coordonné et mis en œuvre des mesures proactives au sein de plusieurs sections du SPO, notamment celles des enquêtes criminelles et des opérations de première ligne, le nouveau centre opérationnel stratégique du SPO, les équipes de ressources de quartier, la section de la circulation, notre équipe tactique et notre unité canine. Une telle coordination permet de s'assurer que tous les agents engagés dans la réduction de la violence dans les rues ont les mêmes protocoles et mandats pour contrer efficacement ces activités que nous constatons dans nos communautés.

Homicides en 2021

En 2021, notre Unité des homicides a enquêté sur 15 incidents et près de 80 % des dossiers ont été résolus. Ce résultat est dû, en grande partie, à la diligence et à l'expertise de nos agents d'enquête sur les homicides. Ces derniers ont assuré le suivi des pistes, en tirant parti des renseignements recueillis auprès d'un réseau d'agents à l'échelle du Service et, à l'externe, auprès de partenaires des forces de l'ordre.



VIOLENCE FAITE AUX AÎNÉS

Dans la Section contre la violence à l'égard des aînés (SVA), les agents ont travaillé dur pour entrer en contact avec les résidents isolés en utilisant des moyens technologiques et en assurant la liaison avec les partenaires communautaires. Des appels vidéo en continu ont été organisés tout au long de 2021, pour trouver des moyens d'aider ce secteur vulnérable pendant la pandémie. Les enquêteurs de la SVA ont continué à traiter les signalements et à rendre visite aux victimes, tout en respectant l'écart sanitaire et en utilisant les meilleures pratiques établies par Santé publique Ottawa.

La collaboration est un élément essentiel à tout type de travail policier. Notre SVA participe aux réunions avec l'équipe de consultation sur les mauvais traitements envers les aînés de Champlain Santé, ainsi qu'à des réunions des organismes d'application de la loi et des partenaires protégeant les aînés. La section assure également la liaison avec les équipes

gériatriques locales et les travailleurs sociaux des hôpitaux, afin d'assurer une approche holistique et éclairée des dossiers de maltraitance des aînés.

Deux agents et un sergent de la SVA sont également chargés d'enquêter sur des questions relatives aux membres vulnérables de la société, âgés de 18 ans et plus.

De plus, la SVA joue un rôle actif dans les vérifications du bien-être des aînés et travaille avec les bénévoles du groupe Busy Fingers, qui font don de couvertures tricotées à la main aux personnes qui en ont besoin dans les maisons de retraite.

Le SPO continue de compter sur les résidents pour qu'ils nous appellent et fassent des signalements pour nous informer des incidents de maltraitance des aînés, afin qu'un agent puisse être affecté à la résolution de tout problème lié à cette population vulnérable.

CRIMES VIOLENTS

TAUX DE CRIMES VIOLENTS	CRIMES SIGNALÉS	INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ	TAUX D'ÉLUCIDATION % (pt pct.)
2020: 650	2020: 6 700	2020: 52	2020: 44 %
+7 %	+6 %	+12 %	-3 %
2021: 690	2021: 7 100	2021: 58	2021: 41 %

Les crimes violents désignent les violations du Code criminel du Canada identifiées comme des « crimes contre la personne ». Plus précisément, un crime violent est tout crime où des menaces physiques ou verbales de violence proférées contre une personne.

Cette catégorie inclut diverses infractions, notamment l'homicide, la tentative de meurtre, les voies de fait, le vol qualifié, l'agression sexuelle et les menaces ou l'intimidation.

En 2021, le volume global (7 %) et la gravité (12 %) des crimes violents ont augmenté. Ce résultat est dû à une augmentation du nombre d'homicides et de tentatives d'homicides.

L'augmentation des violations sexuelles (14 %) des menaces proférées à l'encontre d'une personne (20 %), et des agressions (7 %) a également contribué à l'augmentation des crimes violents.

L'assouplissement des mesures de santé publique a permis au taux de criminalité de revenir à des niveaux historiques.

Le SPO a résolu 41 % de tous les crimes violents en 2021.

CRIMES NON VIOLENTS

TAUX DE CRIMINALITÉ	CRIMES SIGNALÉS	INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ	TAUX D'ÉLUCIDATION (pt pct.)
2020: 2 630 2021: 2 820	2020: 27 000 2021: 29 000	2020: 47 2021: 47	2020: 31 % 2021: 30 %

Les crimes non violents désignent à la fois les infractions contre les biens, déclarées par la police et les autres infractions au Code criminel. Ces délits impliquent des actes délictueux en vue d'obtenir des biens, mais sans violence à l'encontre d'une personne. Parmi les crimes contre les biens figurent des infractions telles que les incendies volontaires, les introductions par effraction, les vols, les méfaits et les fraudes.

En 2021, les infractions non violentes ont augmenté de 7 %. L'indice de gravité des crimes non violents demeure identique à 47. Les vols de véhicules à moteur (32 pour cent), les vols de plus de 5 000 \$ (19 pour cent) et les vols de 5 000 \$ et moins (14 pour cent) ont tous contribué à cette augmentation.

L'augmentation des crimes déclarés est revenue à des niveaux historiques. Cette évolution peut être partiellement attribuée à l'assouplissement des mesures de santé publique visant à contrôler la transmission communautaire du virus COVID 19.

Le SPO a résolu environ 30 pour cent des crimes non violents, un chiffre en ligne avec ceux des années précédentes.



OTTAWA
POLICE